



Procès-verbal de la 2^{ième} **assemblée régulière** 2007-2008 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 18 juin 2007, à 10 h 30, à la salle de conférence de la Maison de l'Outaouais au 394, boul. Maloney ouest à Gatineau.

PRÉSENCES

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC de Papineau
Monsieur Michel Allard, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF, représentant du secteur de la science
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Madame Sylvie Daigle, représentante du secteur citoyennes, citoyens
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Madame Jocelyne Houle, conseillère à la ville de Gatineau
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC du Pontiac
Monsieur Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
Madame Marlène Thonnard, présidente de l'Université du Québec en Outaouais, représentante du secteur de l'éducation supérieure, recherche et science
Monsieur Normand Vachon, maire de la municipalité de Mayo
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture, loisir, sport
Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

ABSENCES

Monsieur Marc Bureau, maire de la ville de Gatineau
Monsieur Aurèle Desjardins, conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Monsieur Roch Martel, président-directeur général de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais, représentant du secteur développement social et santé
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea
Madame Louise Poirier, conseillère à la ville de Gatineau

AUTRES PRÉSENCES

Madame Gisèle Bernard, représentante du Conseil du statut de la femme
Madame Cécile Chrétien, conseillère à l'intervention collective régionale de l'Office des personnes handicapées du Québec
Madame Danielle Dubé, directrice régionale du ministère de la Culture et des Communications
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Faune)
Monsieur Pierre Laflamme, directeur régional du ministère des Transports

Monsieur Laurent Massicotte du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt
Monsieur Marc Michaud, ingénieur forestier au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt
Madame Josée Bouchard de SAJO
Madame Anne Chardon du Centre d'action bénévole de Hull
Madame Suzanne Dagenais, chef de la planification stratégique de la ville de Gatineau
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO
Monsieur Jacques Dubois du Centre d'action bénévole de Hull
Monsieur Hugues Dupuy, directeur général du CLD des Collines-de-l'Outaouais
Monsieur Brian Gargano du Centre d'action bénévole de Hull
Madame Maryse Gaudreault, attaché politique du député de Hull, monsieur Roch Cholette
Madame Catherine Grenier, directrice générale de l'URLSO
Madame Brigitte Michaud, attaché politique du ministre responsable de la région de l'Outaouais
Monsieur Jean-Marc Purenne, agent de développement à l'URLSO
Madame Marie-Hélène Rheault d'Espace forain
Monsieur Charles Thériault, journaliste au Journal Le Droit
Madame Louise Verville, fellow comptable agréée
Monsieur Jacques Demers, citoyen de la ville de Gatineau
Monsieur Charles Blais, directeur de la commission sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, CRÉO
Monsieur Pierre Boucher, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Maxime Carpentier-Cayen, président de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Marie-Pierre Chaumont, agente de participation citoyenne de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO
Madame Anne-Marie Decelles, agente de projets de la Table Jeunesse Outaouais
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h35.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-07-09-30

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose l'adoption de l'ordre du jour en ajoutant un point 7f6 – Projet de consolidation de l'approvisionnement d'usines de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 1.- Ouverture du Conseil d'administration
- 2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 3.- Période publique de questions
- 4.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 avril 2007 (décision)

- 5.- Rapport du président :
- a) Activités (information)
 - 1 Appui à la candidature de la ville de Gatineau pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010 (décision)
 - b) Table Québec-Régions (information)
 - c) Rapport annuel 2006-2007 :
 - 1 Mot du président
 - 2 Rapport d'activités 2006-2007 (décision)
 - 3 États financiers 2006-2007 (décision)
 - 4 Nomination du vérificateur pour l'année 2007-2008 (décision)
- 6.- Rapport du directeur général :
- a) Activités (information)
 - b) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés 2007-2008 (information)
 - c) Revue de presse (information)
- 7.- Commissions régionales – rapport d'activités :
- a) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau
 - b) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters
 - c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins
 - 1 Projet de résolution – composition de la commission (décision)
 - d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande
 - 1 Centre collégial de transfert de technologies (CCTT) en Outaouais (décision)
 - e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, Monsieur Denis Côté
 - 1 État de situation – matières résiduelles (information)
 - 2 Recommandation de la commission – gestion régionale des matières résiduelles (décision)
 - f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière
 - 1 Rencontre MRNF-CRÉ (décision)
 - 2 État de situation et visite du forestier en chef (information)
 - 3 Avenant #3 CRÉO-MRNF (décision)
 - 4 Nomination des commissaires à la commission (information)
 - 5 Analyses complémentaires et plan d'action régional à l'égard de la possibilité forestière sur territoire public en Outaouais pour la période 2008-2013 (décision)
 - 6 Projet de consolidation de l'approvisionnement d'usines de la Vallée-de-la-Gatineau (décision)
 - g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Jean Hébert
 - 1 Le Grand CRIC (information)
 - 2 Concours « Je prends ma place » (information)
 - 3 Coordonnateur(trice) (information)

- 8.- Comité régional – rapport d’activités :
 - a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle
- 9.- Avis régional sur l’avenir de l’agriculture et de l’agroalimentaire québécois (décision)
- 10.- Demande d’appui – Reconstitution du programme « AccèsLogis » et autres programmes liés à l’habitation (décision)
- 11.- Demande d’appui IQAFF – Stratégies d’adaptation aux changements climatiques pour la forêt feuillue de l’Est du Canada (décision)
- 12.- Demande d’appui – Prolongement de la Route Verte en Outaouais (décision)
- 13.- Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts 2007-2008 (PPRMVF) :
 - a) Modification au rapport d’activités du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts 2005-2007 (décision)
 - b) Modification à la répartition de l’enveloppe budgétaire du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts pour l’exercice financier 2007-2008 (décision)
 - c) Projet – Colloque régional sur la gestion écosystémique et l’aménagement durable – Phase I – Planification et programmation (décision)
- 14.- Projet régional – Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II 2007-2008 :
 - a) Coordonnateur de projets structurants – 2007 – Action Forêt Outaouais (décision)
- 15.- Fonds régional d’investissement Jeunesse (FRIJ) :
 - a) Projet de résolution – projets non-retenus FRIJ (décision)

FRIJ – Projets jeunesse locaux :

 - b) Magie sur image – Gatineau (décision)
 - c) Biodiesel – filtres rapides – Gatineau (décision)
 - d) www.jebenevole.ca – Gatineau (décision)
 - e) Traiteurs dans les écoles primaires à Gatineau (décision)
 - f) Espace forain – Papineau (décision)
 - g) Instauration d’un centre culturel dans la Petite-Nation – Papineau (décision)
 - h) En mouvement ici et maintenant... L’intégration communautaire de la réussite scolaire – Papineau (décision)
 - i) Implantation de l’atelier – Galerie Solart Céramique – Papineau (décision)
 - j) La vallée animée – Vallée-de-la-Gatineau (décision)
 - k) Camp de jour – été 2007 – Jardin éducatif du Pontiac (décision)
 - l) La sanglière de l’Outaouais – des Collines-de-l’Outaouais (décision)
 - m) Caravane technique de soccer – Outaouais (décision)

Actions jeunesse structurantes :

- n) L'étudiant Outaouais 2007-2008 (décision)
- o) Secondaire en spectacle 2007-2008 (décision)
- p) Projet Outaouais 2007-2008 (décision)
- q) « Big Beat » 2007-2008 (décision)
- r) L'Avenue internationale – Phase de recherche et d'exploration (décision)
- s) Vallée Jeunesse – Entreprises d'économie sociale 2007-2008 (décision)
- t) Bouffée d'oxygène jeunesse Outaouais 2007-2008 (décision)
- u) Modification au projet – CAM-PUCE-UQO (décision)
- v) Modifications au projet – Nutapinanu (décision)

16.- Fonds de développement régional (FDR) :

Entente spécifique agroalimentaire :

- a) Filière de plantes médicinales – Phase III (décision)

Projets :

- b) ARUC-UQO Innovation sociale et développement des communautés (décision)
- c) Groupes régions Q-WEB 2007-2008 (décision)
- d) Études d'impacts événements, fêtes et festivals (décision)
- e) Festival Images et Lieux – 4^e édition 2007 (décision)

17.- Levée de l'assemblée

3.- PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

Monsieur Jacques Demers, citoyen de la ville de Gatineau demande la parole au sujet du Parc de la Gatineau. Le président l'informe que sa question ne s'adresse pas à la CRÉO mais à la MRC des Collines-de-l'Outaouais où il existe un schéma d'aménagement ou à la municipalité de Chelsea.

Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO demande la parole. Elle invite les membres à l'inauguration du sentier de la Baie MacLaren mercredi le 20 juin à 18h00 au Parc Martin Larouche.

4.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 30 AVRIL 2007

CA-07-08-31

Monsieur Robert Bussière appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 30 avril 2007 en y apportant une modification au point 18 de la page 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

Le président informe les membres qu'il a participé à plusieurs rencontres depuis le dernier conseil d'administration :

- Visite du Forestier en chef le 29 mai dernier ;
- Comité technique sur les matières résiduelles le 11 juin 2007 ;
- Le Grand CRIC le 2 juin 2007.

De plus, il mentionne que mercredi le 20 juin 2007 il y aura une présentation sur les aires protégées et l'énergie éoliennes en Outaouais par le MRNF et le MDDEP.

Il présentera l'avis régional sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire le 19 juin prochain à la commission parlementaire.

Il félicite la MRC Papineau pour le prix qu'elle a reçu de la Fédération canadienne des municipalités pour son projet de partenariat avec l'Association des municipalités Pré-Cordillères, au Chili.

Le président souhaite une belle retraite à Monsieur Pierre Laflamme, directeur régional du ministère des Transports et souligne son excellente collaboration avec les membres de la CRÉO.

- 1 Appui à la candidature de la ville de Gatineau pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010 :

ATTENDU l'importance pour la région de l'Outaouais de tenir des événements d'envergure nationale et provinciale sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau présente sa candidature pour l'obtention de la finale des Jeux du Québec, été 2010 ;

ATTENDU QUE les Jeux du Québec contribuent à améliorer la condition physique et la santé générale des jeunes ;

ATTENDU QUE cet événement unique a un effet mobilisateur sur la Ville de Gatineau et sur la région de l'Outaouais, tout en renforçant les sentiments d'appartenance des citoyens à leur ville et à leur région ;

ATTENDU QUE la Ville de Gatineau possède le potentiel, les infrastructures et les services nécessaires pour accueillir cet événement sportif et culturel ;

ATTENDU QUE les retombées socio-économiques, sportives et touristiques seront nombreuses pour la ville de Gatineau et la région de l'Outaouais ;

CA-07-08-32

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Madame Lise Waters

propose unanimement que le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie la candidature de la Ville de Gatineau pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec, été 2010 et s'engage à apporter toute la collaboration possible à la réussite de ces Jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Table Québec-Régions :

La Table Québec-Régions devait avoir lieu le 1^{er} juin et a été reportée au 15 juin 2007. Elle a été annulée et devrait se tenir fin août ou début septembre.

c) Rapport annuel 2006-2007 :

1 Mot du président :

L'année qui vient de se terminer aura été une année marquante pour la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO). En cette troisième année d'existence, nous aurons réussi à concerter et à impliquer l'ensemble des partenaires régionaux dans l'élaboration de la planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais, adoptée le 30 octobre 2006.

Nous aurons également proposé au gouvernement du Québec l'implantation d'une commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public. Issue, d'une vaste consultation et forte d'un large consensus, cette commission débutera l'élaboration d'un plan régional de développement intégré des ressources et du territoire au cours de la prochaine année.

La représentation de la société civile aura passé de cinq à sept représentants au sein du conseil d'administration, soit le maximum permis par la loi. Un représentant du secteur Développement social et santé et une représentante des citoyens et citoyennes s'ajoutent maintenant aux membres de la CRÉO.

La CRÉO aura signé avec le Secrétariat à la jeunesse une nouvelle entente de financement de la Table jeunesse Outaouais d'une durée de trois ans. Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est maintenant doté d'un fonds de 1 451 904 \$ à investir dans les projets jeunesse locaux et dans des actions jeunesse structurantes.

L'élaboration et la mise en œuvre de notre plan de communication aura contribué à augmenter notre visibilité et notre notoriété de façon significative. La CRÉO continuera ses efforts tout en s'assurant d'inspirer l'ensemble des acteurs du développement afin d'influencer leurs orientations et leurs actions dans la poursuite de notre vision commune du développement de l'Outaouais.

Nous poursuivons les actions régionales structurantes que nous avons débutées cette année : la régionalisation de l'immigration ; les femmes et développement régional ; la lutte à la pauvreté ; le transport collectif régional. Nous renouvelerons l'entente spécifique sur le développement de l'agroalimentaire qui vient à échéance cette année. L'annonce de l'augmentation du budget des CRÉ nous permettra d'explorer le développement de nouvelles ententes, notamment, sur le développement de l'offre touristique et la culture.

À la Table Québec-Régions, l'Outaouais défendra le projet de doter le Québec d'une politique de développement intégrée des territoires ainsi que la poursuite de la régionalisation et de la décentralisation.

Dans le but de mobiliser et d'engager les acteurs du milieu dans la réalisation d'actions régionales structurantes, nous tiendrons à l'automne un forum intersectoriel élargi des commissions régionales de la CRÉO. Notre objectif premier est d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de notre planification stratégique régionale qui est l'expression de notre vision commune de développement.

Au cours de la prochaine année, nous apporterons des efforts particuliers pour doter l'Outaouais d'une stratégie régionale intégrée de promotion. Il est aujourd'hui essentiel d'assurer le développement de la région en complémentarité avec la ville d'Ottawa et l'Est Ontarien. Nous devons, dorénavant, tenir compte du contexte de concurrence généré par la situation frontalière spécifique de l'Outaouais. Il faut promouvoir la région de l'Outaouais comme un pôle majeur de développement pour le Québec et renforcer le sentiment d'appartenance à la région afin d'accroître notre attractivité et notre capacité de rétention de nos citoyens et de nos entreprises.

C'est donc avec la volonté marquée de concerter et de soutenir les acteurs de la région, dans le respect de leurs missions et de leurs mandats, que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais donnera une voix forte et solidaire à notre région pour acquérir les pouvoirs de décider, d'agir et d'investir.

J'aimerais, en terminant, remercier sincèrement la permanence de la CRÉO pour leur implication professionnelle et personnelle dans la réalisation des mandats de la CRÉO. Je tiens à souligner, encore une fois, tout le travail qui a été accompli au cours de la dernière année.

Je veux également remercier chacun des membres des commissions régionales et chacun des membres du conseil d'administration pour leur support, leur implication et leurs judicieux conseils.

Vous me permettrez, en terminant, un merci particulier à Madame Paulette Lalande et Monsieur Aurèle Desjardins.

2 Rapport d'activités 2006-2007 :

Le président présente aux membres le rapport d'activités 2006-2007.

CA-07-08-33

Madame Lise Waters appuyée par
Monsieur Michael McCrank

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le rapport d'activités 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jean Hébert félicite l'équipe de la CRÉO pour son excellent travail tout au cours de l'année.

3 États financiers 2006-2007 :

Madame Louise Verville, vérificatrice pour la CRÉO présente les états financiers 2006-2007 et fait son rapport sans réserve. Elle se dit satisfaite des contrôles qu'elle a effectués.

CA-07-08-34

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte les états financiers 2006-2007 de la CRÉO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par la suite, Madame Verville présente les états financiers 2006-2007 du Fonds d'aide aux entreprises de l'Outaouais.

CA-07-08-35

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte les états financiers 2006-2007 du Fonds d'aide aux entreprises de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 Nomination du vérificateur pour l'année 2007-2008 :

CA-07-08-36

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Michel Allard

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais confie à Madame Louise Verville, FCA, le mandat de préparer les états financiers vérifiés de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et de la corporation du Fonds d'aide aux entreprises (FAE) pour l'année 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

a) Activités :

Le président demande au directeur général de présenter ses activités. Monsieur Jean Hébert informe les membres que Madame Roxanne Lauzon, agente de développement est en congé de maladie prolongée et annonce le départ de Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table Jeunesse.

De plus, suite à l'appel de projets pour le Fonds régional d'investissement Jeunesse, une conférence de presse aura lieu après le conseil d'administration afin de faire l'annonce des projets retenus.

Le Grand CRIC a eu lieu du 1^{er} au 3 juin dernier. Il tient à souligner le travail exceptionnel et la disponibilité de Monsieur Pierre Boucher, agent de développement à la CRÉO qui a consacré 90% de son temps à la Table Jeunesse Outaouais.

b) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant les projets déposés 2007-2008 :

Le directeur général, Monsieur Jean Hébert présente le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant les projets déposés 2007-2008.

c) Revue de presse :

Le directeur général présente les activités de communication de la CRÉO.

7.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Développement social et santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et santé informe les membres qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission étant donné l'absence de Madame Roxanne Lauzon et lui souhaite un prompt rétablissement.

b) Culture, loisir, sport, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture, loisir, sport fait un résumé des activités de la commission.

c) Développement économique et emploi, Monsieur Aurèle Desjardins :

En l'absence de Monsieur Aurèle Desjardins, Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement fait un résumé des activités de la commission et le président présente un projet de résolution sur la composition de la commission.

1 Projet de résolution – composition de la commission :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 dans lequel on retrouve l'axe développement économique et emploi ;

ATTENDU QUE les orientations comprises sous l'*Axe développement économique et emploi* touchent l'ensemble des secteurs économiques ;

ATTENDU QUE l'*approche intégrée de développement régional* comprise dans la PSR 2007-2012 prévoit dans sa dimension territoriale qu'il faille développer des stratégies différenciées et cohérentes répondants aux défis et potentiels des types de territoires présents en Outaouais ;

ATTENDU le mandat des commissions régionales qui ont pour but de favoriser la concertation et la coordination des intervenants afin de recommander, mettre en œuvre et évaluer des actions régionales structurantes tout en permettant d'établir une communication continue entre les élus de la CRÉO et les acteurs du développement socio-économique régional ;

ATTENDU QUE les commissions régionales sont interpellées dans le processus d'élaboration du plan d'action découlant de la PSR 2007-2012 et pour en assurer le suivi et que pour ce faire, elles doivent regrouper les acteurs appelés à y jouer un rôle ;

CA-07-08-37

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la composition de la Commission développement économique et emploi soit modifiée comme suit afin d'assurer une représentation sectorielle en fonction des principaux secteurs économiques, une représentation territoriale et une représentation des partenaires gouvernementaux :

Partenaires territoriaux :

- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| • Richard Charlebois | CLD Papineau |
| • Marc Dupuis | CLD Vallée-de-la-Gatineau |
| • Jean Lepage | DÉ-CLD Gatineau |
| • André Cordeau | CLD Pontiac |
| • Hugues Dupuy | CLD des-Collines-de-l'Outaouais |

Partenaires sectoriels

- | | |
|--|--|
| • Stéphanie Boisvert, TCAO | Secteur agroalimentaire |
| • Patrick Duguay, Pôle régional d'économie sociale | Secteur de l'économie sociale |
| • Franco Materazzi, CDET | Filière de l'innovation technologique |
| • Gilles Picard, Tourisme Outaouais | Secteur touristique |
| • 1 représentant(e) | Produits du bois (2 ^e et 3 ^e transformation) |
| • 1 représentant(e) | Industrie culturelle |
| • Denis Bernier, Chambre de commerce de Gatineau | Entreprises |

- Sylvie Lauzon, «Les Événements Nous» Entreprises

Emploi / main d'oeuvre

- 1 représentant(e) Conseil régional des partenaires du marché du travail

Conférence administrative régionale de l'Outaouais (CARO)

- Jeffrey MacHan MDEIE
- Claude Landry Emploi-Québec

Développement économique Canada (DEC)

- Richard Lamarche

Jeunes :

- 1 représentant(e) Table jeunesse Outaouais

Femmes

- 1 représentant(e) AGIR

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Éducation, recherche et science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, recherche et science précise qu'il n'y a pas eu de rencontre de la commission depuis le dernier conseil d'administration et présente un projet de résolution.

1 Centre collégial de transfert de technologies (CCTT) en Outaouais :

ATTENDU QUE le Cégep de l'Outaouais a déposé, en mars 2007, une demande de reconnaissance pour un *Centre collégial de transfert de technologies (CCTT) en développement durable et en aménagement du territoire* dans le cadre d'un appel de proposition lancé le 19 décembre dernier par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Jean-Marc Fournier ;

ATTENDU QUE cet appel de proposition visait la mise en place de quatre nouveaux CCTT devant contribuer à l'atteinte des cibles de la stratégie de développement économique par le déploiement de l'économie du savoir dans les régions du Québec et que le Cégep de l'Outaouais a inscrit sa démarche en lien avec le projet ACCORD en regard du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

ATTENDU QUE l'obtention d'un CCTT en Outaouais aurait permis de joindre le réseau des 31 CCTT au Québec et de mener des activités de recherche et de développement associées aux besoins de l'industrie, principalement les petites et moyennes entreprises (PME), permettant à celles-ci de miser sur l'innovation ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a adopté une résolution d'appui au projet de CCTT déposé par le Cégep de l'Outaouais le 12 mars 2007 et que celle-ci a été acheminée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le 4 avril 2007 ;

ATTENDU QU'en réponse à l'appel de propositions du 19 décembre 2006, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Raymond Bachand, a fait l'annonce de la mise en place de quatre nouveaux CCTT, le 7 juin 2007, mais aucun pour l'Outaouais ;

ATTENDU QU'il y a donc, actuellement, 35 CCTT au Québec et que l'Outaouais est l'une des deux seules régions à ne pas bénéficier de cet important levier économique ;

CA-07-08-38

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose unanimement que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais signifie à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, sa grande déception face à cette décision qui accentue la situation défavorable de l'Outaouais envers les autres régions du Québec en regard des leviers dont elle dispose pour que l'innovation soit au cœur de son développement et de celui de ses entreprises ;

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais revendique d'une voix forte et solidaire que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation reconsidèrent leur décision et reconnaissent dans les plus brefs délais le CCTT de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la commission régionale Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport fait le résumé des activités de la commission.

1 État de situation – matières résiduelles :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la Table des préfets informe les membres qu'une rencontre a eu lieu lundi le 11 juin dernier du comité technique sur les matières résiduelles et la ville de Gatineau a déposé des recommandations. Le comité se penchera sur une éventuelle régionalisation concernant l'enfouissement, le recyclage, le traitement des boues de fosses septiques, l'analyse de la meilleure solution pour l'élimination du déchet ultime et le compostage.

Monsieur Denis Côté dépose une recommandation de la commission sur la gestion régionale des matières résiduelles.

2 Recommandation de la commission – Gestion régionale des matières résiduelles :

Mise en contexte

La gestion durable et responsable des matières résiduelles constitue un enjeu régional important, en matière de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La fermeture annoncée, le 1^{er} janvier 2009, de 44 dépôts en tranchés et d'un site d'enfouissement sanitaire dans les MRC du Pontiac, de la Vallée-de-la Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et de Papineau confirme la nécessité d'agir afin de trouver, à l'échelle régionale, une solution efficiente et orientée vers une vision à long terme de développement.

Dans ce contexte, les membres de la commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, sont d'avis que l'Étude des scénarios de gestion des déchets ultimes produite par le comité ad hoc pour la Table des préfets de l'Outaouais constitue un effort louable dans la recherche d'une solution durable et responsable des matières résiduelles pour la région. Cette étude précise en outre, les opportunités et les conditions de mise en place d'une solution technologique d'avant-garde pour la région.

CONTEXTE : Le comité plénier de la ville de Gatineau a recommandé aux membres du conseil municipal de la ville de Gatineau, une résolution qui porte sur la gestion régionale des matières résiduelles. Cette résolution précise à la fois, la volonté et les modalités assurant la participation de la ville aux discussions sur la régionalisation des matières résiduelles. Afin d'officialiser la démarche proposée, la ville de Gatineau invite les MRC de la région à accorder le mandat proposé.

Recommandation 1

Les membres de la commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport, recommandent à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais de considérer un appui à la proposition de la ville de Gatineau sur la régionalisation des matières résiduelles, suite à son adoption par les MRC de la région.

CA-07-08-39

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie la proposition sur la régionalisation des matières résiduelles adoptée le 29 mai 2007 par le conseil municipal de la ville de Gatineau, sous réserve de l'obtention d'un appui par les MRC de la région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTEXTE : La mise en œuvre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles repose, pour la région, sur un échéancier de réalisation très serré. Pour les membres de la commission, cette situation risque de précipiter les décisions relativement au choix des moyens retenus pour traiter les matières résiduelles en Outaouais. Il devient primordial que la Table des préfets de l'Outaouais, en collaboration avec les ministères et les organismes concernés, amorce rapidement le début de ses travaux dans ce dossier régional.

Recommandation 2

Les membres de la Commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport recommandent à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, d'inviter la Table des préfets de l'Outaouais à entreprendre rapidement des travaux sur l'étude de la régionalisation dans les dossiers suivants : l'enfouissement, le recyclage, le traitement des boues de fosses septiques, les déchets ultimes et le compostage. La Commission invite la Table des préfets de l'Outaouais à informer le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du processus enclenché, à l'échelle de la région.

CA-07-08-40

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais invite la Table des préfets de l'Outaouais à entreprendre rapidement les travaux sur l'étude de la régionalisation dans les dossiers de l'enfouissement, le recyclage, le traitement des boues de fosses septiques, les déchets ultimes et le compostage et d'informer le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de la démarche régionale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTEXTE : La responsabilité et la contribution des citoyennes et des citoyens dans l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise est déterminante afin d'en assurer sa réussite. Au delà des efforts consentis, les membres de la Commission trouvent nécessaire de supporter les initiatives et les projets visant à réduire dans la région le volume de matières résiduelles produit.

Recommandation 3

Les membres de la Commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport recommandent à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais d'inviter les organismes de développement de la région à supporter les initiatives et les projets en matière de recyclage et de compostage sur leur territoire.

CA-07-08-41

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose qu'afin de réduire le volume de matières résiduelles produit en Outaouais, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais invite les organismes de développement de la région à supporter les initiatives et les projets en matière de recyclage et de compostage sur leur territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais, Monsieur Marc Carrière :

Monsieur Marc Carrière, président de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais fait le résumé des activités de la commission et présente quatre projets de résolution.

1 Rencontre MRNF-CRÉ :

ATTENDU QUE le 12 décembre 2005, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) convenait de participer au Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier tel qu'approuvé par le gouvernement du Québec en vertu du décret numéro 929-2005 (12 octobre 2005) ;

ATTENDU QUE le 29 mars 2006, la CRÉO ratifiait une entente avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune concernant la mise en œuvre de ce Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier, laquelle entente a comme échéance la date du 1^{er} décembre 2006 ;

ATTENDU QUE le 19 juin 2006, le conseil d'administration de la CRÉO convenait de modifier le mandat initial et de se tourner vers le Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire tel qu'approuvé par le gouvernement du Québec en vertu du décret numéro 415-2006 (17 mai 2006) en remplacement du décret 929-2005 ;

ATTENDU QUE le 25 septembre 2006, la CRÉO et le ministre ratifiaient un premier avenant à l'entente qui confirmait le virage à la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire ;

ATTENDU QUE le 16 mai 2007, les membres du comité consultatif MRNF – CRÉ à l'implantation des commissions régionales :

- o Constataient que la première phase du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) tirait à sa fin ;
- o Constataient que l'élaboration et la négociation d'ententes finales à l'égard du mandat, des responsabilités et du financement des CRRNT et des travaux liés à l'élaboration des PRDIRT ne pourraient être réalisées que plus tard à l'automne de l'année 2007 ;
- o Convenaient qu'il y avait lieu de voir à l'élaboration et à la signature d'ententes intérimaires afin d'amorcer l'implantation graduelle des CRRNT ainsi que des travaux préparatoires aux PRDIRT ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais entend poursuivre ses activités à l'implantation de sa CRRNTO et à l'élaboration de son PRDIRT ;

CA-07-08-42

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ratifie l'entente intérimaire visant à amorcer l'implantation graduelle des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire ainsi que des travaux préparatoires aux plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire, et mandate le président, Monsieur Marc Carrière à signer cette entente intérimaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-07-08-43

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus demande au ministère des Ressources naturelles et de la Faune de tenir compte des mandats (ressources naturelles) dans le financement des commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2 État de situation et visite du forestier en chef :

À la demande du président, Monsieur Charles Blais, directeur de la commission fait un résumé de la visite du Forestier en chef qui a eu lieu le 29 mai dernier.

3 Avenant #3 CRÉO-MRNF :

ATTENDU QUE la CONFÉRENCE a, le 29 mars 2006, conclu une entente avec le MINISTRE (ci-après appelé l'ENTENTE) qui a pour objet de convenir des modalités d'exercice des responsabilités et des activités concernant la première phase du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (ci-après appelé le PROGRAMME) en vertu du décret n° 415-2006 ;

ATTENDU QUE cette entente a été modifiée à deux reprises, d'une part par l'avenant du 25 septembre 2006 afin d'élargir les activités du PROGRAMME et d'autre part, par l'avenant du 25 avril 2007, afin de modifier la date d'échéance de l'ENTENTE et de convenir d'une entente sur les sommes non utilisées au terme de l'ENTENTE ;

ATTENDU QUE la CONFÉRENCE a déposé au MINISTRE le(s) rapport(s) des résultats prévus aux articles 4.10 et 4.11 de l'ENTENTE ;

ATTENDU QUE les parties souhaitent modifier cet engagement afin de permettre l'emploi des sommes non utilisées à d'autres finalités ;

CA-07-08-44

Monsieur Armand Renaud appuyé par
Monsieur Michael McCrank

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte l'avenant #3 concernant la mise en œuvre du Programme relatif à l'implantation de commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire, ainsi qu'à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire et mandate le président, Monsieur Marc Carrière à signer cet avenant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 Nomination des commissaires à la commission :

Le président informe les membres que la commission est à peaufiner la représentativité de chaque territoire et au prochain conseil d'administration le 13 août 2007, la nomination des commissaires sera présentée pour adoption.

5 Analyses complémentaires et plan d'action régional à l'égard de la possibilité forestière sur territoire public en Outaouais pour la période 2008-2013 :

ATTENDU QUE la crise que vit le secteur forestier a été très difficile pour de nombreuses communautés de la région de l'Outaouais. Elle a résulté en de nombreuses fermetures d'usines emportant avec elles des centaines d'emplois qui, pour la plupart, étaient localisés dans les municipalités mono-industrielles ;

ATTENDU QUE la récente annonce d'une importante baisse de la possibilité forestière laisse présager des répercussions encore plus désastreuses à l'endroit des communautés de notre région ;

ATTENDU QUE les impacts socio-économiques associés à la baisse annoncée sont au cœur des préoccupations exprimées par de nombreux acteurs de la région ;

ATTENDU QUE ces acteurs se sont tournés vers la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) afin que celle-ci assure la coordination d'une action régionale concertée à l'égard du dossier de la possibilité forestière en Outaouais ;

ATTENDU QUE face à une crise de cette ampleur, la région de l'Outaouais choisit de jouer un rôle de premier plan à la recherche de solutions durables, lesquelles solutions verront à concilier les enjeux sociaux, les enjeux environnementaux et les enjeux économiques ;

ATTENDU QUE la région de l'Outaouais comprend et reconnaît le rôle et les responsabilités qui sont conférés au Forestier en chef ;

ATTENDU QUE la région de l'Outaouais croit fermement que le rôle et les responsabilités du Forestier en chef sont intimement liés à ceux qui lui ont été conférés par la voie de sa commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) ;

ATTENDU QU'il est de la volonté des acteurs de la région de l'Outaouais d'établir avec le Forestier en chef et les professionnels de son bureau un réel partenariat au sein duquel, tous et chacun seront en mesure d'y apporter la meilleure des contributions ;

ATTENDU QUE l'élaboration du document *Calcul de la possibilité forestière en Outaouais pour la période 2008-20013 – Analyses complémentaires* s'est faite dans cet esprit de conciliation des enjeux sociaux, environnementaux et économiques, et de partenariat avec le Forestier en chef ;

ATTENDU QU'il est de la volonté de la région de l'Outaouais d'exercer un leadership, à l'échelle nationale, en ce qui a trait à l'aménagement et à la sylviculture des forêts de feuillus et de pins au Québec ;

ATTENDU QUE le 30 mai 2007, les membres du comité d'implantation de la CRRNTO convenaient de recommander au conseil d'administration de la CRÉO l'adoption du document *Calcul de la possibilité forestière en Outaouais pour la période 2008-20013 – Analyses complémentaires* ;

CA-07-08-45

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Monsieur Robert Coulombe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le document « *Calcul de la possibilité forestière en Outaouais pour la période 2008-20013 – Analyses complémentaires* » en y apportant une modification.

ET

que la direction générale procède à la mise en œuvre des actions qui y sont inscrites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6 Consolidation de l'approvisionnement forestier :

ATTENDU QUE l'Outaouais, selon les nouvelles prévisions de possibilités forestières du forestier en chef, Monsieur Pierre Levac, perdra 1 200 000 m³ de bois pour fins de transformation représentant une baisse de l'activité économique de plus de 50 millions de dollars dans les communautés de la région ;

ATTENDU QUE sept usines ont déjà cessé leurs activités en Outaouais ;

ATTENDU QUE nous réitérons notre volonté déjà exprimée à l'effet que toutes matières ligneuses allouées pour fins de transformation en Outaouais doit continuer à être transformées en Outaouais ;

ATTENDU QUE l'approvisionnement de la scierie Domtar de Grand Remous de l'ordre de 300 000 m³ doit demeurer en Outaouais pour fins de transformation ;

CA-07-08-46

Madame Sylvie Daigle appuyée par
Monsieur Denis Côté

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais réitère au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de ne pas affecter ou transférer des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF) qui ont été ou qui sont actuellement alloués à des entreprises de la région de l'Outaouais à des entreprises situées hors de la région de l'Outaouais.

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais exige que le bois alloué à la région demeure et soit transformé en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Table Jeunesse Outaouais, Monsieur Jean Hébert :

Monsieur Jean Hébert informe les membres du départ de Monsieur Benoît Gauthier, coordonnateur de la Table jeunesse.

1 Le Grand CRIC :

Le Grand CRIC a eu lieu les 1^{er}, 2 et 3 juin dernier au Camp Gatineau à La Pêche. Le directeur général félicite Madame Marie-Pierre Chaumont pour son travail exceptionnel et sa grande disponibilité pour la réussite de cette activité qui a attiré plus de 100 personnes.

2 Concours « Je prends ma place » :

Le président a dévoilé la gagnante du concours « Je prends ma place » lors du souper au Grand CRIC le samedi 2 juin 2007 et il explique le but de ce concours. La gagnante du concours est Madame Catherine Lajeunesse.

3 Coordonnateur(trice) :

Suite au départ du coordonnateur, les entrevues pour le remplacer auront lieu demain le 19 juin 2007.

De plus, Monsieur Hébert félicite Madame Anne-Marie Decelles, agente de projets à la Table Jeunesse pour son excellent travail dans l'analyse des projets et sa disponibilité pour le comité de sélection des projets déposés pour le Fonds régional d'investissement jeunesse.

8.- COMITÉ RÉGIONAL – RAPPORT D’ACTIVITÉS :

a) Comité des sentiers VHR, Madame Jocelyne Houle :

Madame Jocelyne Houle, présidente, fait un résumé des activités du comité. Elle informe les membres que les critères régionaux de base sur la reconnaissance d’un sentier ont été validés à la dernière rencontre du comité et seront déposés au conseil d’administration prochainement. Des premières visites sur le terrain ont été faites pour étudier parmi les sentiers existants ceux qui pourraient être retenus comme sentiers interrégionaux. De plus, l’Agence de traitement de l’information numérique de l’Outaouais (L’ATINO) a produit la carte qui illustre les corridors ferroviaires et localise l’ensemble des riverains le long des corridors. À venir, une carte topographique qui servira à une étude devant proposer un tracé de sentiers de contournement du Parc de la Gatineau et de la réserve faunique Papineau-Labelle.

Une rencontre des coordonnateurs régionaux s’est tenue à Montréal le 11 juin. Le retour sur le programme de support aux infrastructures municipales pour les VHR, une clarification de certains éléments du mandat de la Table de concertation ainsi que l’état d’avancement des travaux dans chaque région ont été discutés.

De plus, Madame Houle invite les membres à l’ouverture officielle de la Route Verte qui aura lieu le 10 août prochain à la Maison du Vélo de la ville de Gatineau.

9.- AVIS RÉGIONAL SUR L’AVENIR DE L’AGRICULTURE ET DE L’AGROALIMENTAIRE

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel pour la diversification de l’économie identifiés dans l’axe développement économique et emploi de la planification stratégique régionale 2007-2012 adoptée par la Conférence régionale des élus de l’Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QU’un comité a été créé afin d’élaborer la position officielle de la Conférence régionale des élus de l’Outaouais (CRÉO) en regard de l’avenir de l’agriculture et de l’agroalimentaire québécois ;

ATTENDU QUE le comité s’est réuni à trois reprises, qu’il a formulé des commentaires et des recommandations ;

ATTENDU QU’il a été convenu d’ajouter une 10^e recommandation – Agriculture biologique comme suit :

Nous voulons insister sur l’importance de promouvoir et de soutenir le développement de l’agriculture biologique. Celle-ci, en effet, connaît et connaîtra, au cours des prochaines années une croissance importante par rapport aux produits traditionnels. Nous considérons donc que l’agriculture biologique constitue pour notre région une avenue de diversification. De plus, elle rejoint les préoccupations environnementales dont s’est dotée la région. D’ailleurs, la MRC des-Collines-de-l’Outaouais a pour orientation de prendre le virage biologique et de devenir une « MRC biologique ». Nous pensons également qu’il est important que soit mises en place et appliquées des mesures d’encadrement et de contrôle en matière de certification biologique.

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais recommande que le gouvernement du Québec poursuive et mette en place le cas échéant, des mesures pour soutenir le développement de l'agriculture biologique et que soit mises en place et appliquées des mesures d'encadrement et de contrôle en matière de certification biologique.

ATTENDU QUE la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois sera à Gatineau le 19 et le 20 juin 2007 et que la CRÉO doit y présenter son point de vue ;

CA-07-08-47

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Monsieur Armand Renaud

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte l'avis régional intitulé « L'agroalimentaire outaouais : un enjeu de développement régional » qui sera présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.- **DEMANDE D'APPUI – RECONDUCTION DU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS » ET AUTRES PROGRAMMES LIÉS À L'HABITATION**

Le programme québécois de développement de logements sociaux et communautaires *AccèsLogis* a fixé, il y a cinq ans, des objectifs de développement de 20 000 logements communautaires. La programmation pluriannuelle est complétée et les objectifs sont atteints. Le parc immobilier communautaire compte, au Québec, 55 000 logements, ce qui représente à peine 5% du parc de logements locatifs du Québec.

Les besoins pour des populations qui ne trouvent pas ou très difficilement sur le marché privé des logements répondant à leurs besoins sont encore nombreux. Le réseau des groupes de ressources techniques (GRT) en habitation communautaire soutient des projets de 10 500 logements, dont plus de 70% sont situés sur l'île de Montréal. Parmi ces projets, 5 100 sont prêts à être réalisés à court terme mais sont bloqués à la Société d'habitation du Québec (SHQ) qui a épuisé les budgets disponibles.

Dans son budget déposé, le gouvernement du Québec n'a pas reconduit ce programme.

Un arrêt ou même un ralentissement du développement, faute de budget, provoquerait la décroissance rapide de ce secteur névralgique.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a accordé au Québec 187 millions de dollars pour le financement de programmes québécois d'habitation, dont le logement abordable.

Les organisations engagées dans le développement du logement communautaire demandent au gouvernement de reconduire le programme *AccèsLogis* dès le budget 2007-2008 et invitent les partenaires institutionnels à soutenir cette demande.

À ce jour, de nombreux partenaires, dont la ville de Gatineau, ont répondu favorablement à cette demande.

En plus de souhaiter la reconduction du programme *AccèsLogis*, plusieurs villes, dont la ville de Gatineau, ont fait connaître au gouvernement leurs besoins spécifiques en matière d'habitation. Elles ont réclamé la reconduction et le réapprovisionnement des enveloppes budgétaires pour les programmes nécessaires à la réalisation de ses objectifs, soit :

- un engagement gouvernemental, pour les années 2007-2008 et 2008-2009 dans le *Programme Rénovation Québec* et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins des municipalités ;
- un engagement gouvernemental à décentraliser le *Programme RénoVillage* et à financer ce programme à un niveau correspondant aux besoins des municipalités rurales ;
- la mise en place d'un programme d'aide à la décontamination, doté d'un volet résidentiel permettant de traiter les sols et les bâtiments recyclés en logements et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins des municipalités ;
- le financement adéquat, récurrent et spécifique de services de soutien communautaire dans les logements sociaux et communautaires.

Cette dernière mesure vise à soutenir les clientèles vulnérables en assurant un encadrement qui favorise la stabilité résidentielle des occupants. Les organismes sans but lucratif qui réalisent des projets de logement pour ces clientèles ne disposent pas d'un cadre de financement leur permettant d'assurer une prestation de services de soutien communautaire requis par ces clientèles. Cette situation limite grandement la capacité d'intervention de ces organismes.

Plusieurs organismes communautaires de la région de l'Outaouais, dont Logemen'occupe, ont demandé à la CRÉ de l'Outaouais de soutenir les demandes de réinvestissement en habitation communautaire et dans les programmes nécessaires à la réalisation des objectifs de la ville de Gatineau et des municipalités de l'Outaouais en matière de logement abordable.

CA-07-08-48

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Madame Sylvie Daigle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie la demande des réseaux engagés dans le développement de l'habitation communautaire et demande au gouvernement du Québec de reconduire le programme *AccèsLogis*, afin de poursuivre le développement du logement coopératif et sans but lucratif au Québec et de réaliser 20 000 logements d'ici cinq ans ;

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie les demandes de la ville de Gatineau et des municipalités de l'Outaouais pour que le gouvernement du Québec investisse dans le *Programme Rénovation Québec* dans l'Outaouais et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins de la ville de Gatineau et des municipalités de l'Outaouais ;

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie les demandes des MRC de l'Outaouais pour que le gouvernement du Québec, décentralise le *Programme RénoVillage* et poursuive le financement de ce programme à un niveau correspondant aux besoins des municipalités rurales ;

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande au gouvernement du Québec qu'il mette en place un programme d'aide à la décontamination, doté d'un volet résidentiel permettant de traiter les sols et les bâtiments recyclés en logements et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins de la ville de Gatineau et des municipalités de l'Outaouais ;

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande au gouvernement du Québec d'assurer un financement adéquat, récurrent et spécifique des services de soutien communautaire dans les logements sociaux et communautaires ;

Que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais mandate le président pour transmettre la résolution de la CRÉ à madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, responsable de la Société d'habitation du Québec, à madame Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances et à monsieur Benoît Pelletier, ministre responsable de la région de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.- **DEMANDE D'APPUI IQAFF – STRATÉGIES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LA FORÊT FEUILLUE DE L'EST DU CANADA**

ATTENDU QUE l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) demande l'appui de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), pour l'obtention d'un financement du gouvernement fédéral, dans le cadre du Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la CRÉO a signifié l'importance de prioriser le dossier des changements climatiques ;

ATTENDU QUE le projet de l'IQAFF, s'inscrit dans les priorités stratégiques 2007-2012 de l'Outaouais et dans les orientations stratégiques, de la Commission Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport de la CRÉO ;

ATTENDU QUE le projet permet de consolider les activités de recherche, le maintien d'emplois et l'acquisition de connaissances pour la région ;

ATTENDU QUE l'IQAFF a besoin de l'appui de la CRÉO, à la demande de Ressources naturelles Canada afin de compléter sa demande de financement ;

CA-07-08-49

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Normand Vachon

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais appuie la demande de financement de l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue à Ressources naturelles Canada, pour le projet, Stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour la forêt feuillue de l'Est du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.- **DEMANDE D'APPUI – PROLONGEMENT DE LA ROUTE VERTE EN OUTAOUAIS**

ATTENDU QUE le Comité des sentiers récréatifs de l'Outaouais à sa réunion du 15 février 2007 recommande à la Conférence des élus de l'Outaouais d'adopter un projet de résolution visant le prolongement de la Route Verte en Outaouais ;

ATTENDU QUE la Route Verte se définit présentement ainsi :

- Sentier n° 1 : lien Est-Ouest de Gatineau à Gaspé ;
- Sentier n° 2 : lien Nord-Sud de Rouyn-Noranda à Montréal ;

ATTENDU QUE la Route Verte en Outaouais débute dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau dans sa partie Ouest et se termine après Fassett aux limites Est de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le sentier PPJ dans la MRC de Pontiac et le sentier linéaire Vallée-de-la-Gatineau sont des liens cyclables majeurs en Outaouais mais ne font pas actuellement partie de la Route Verte ;

ATTENDU QUE l'ajout du sentier PPJ dans la MRC de Pontiac prolongerait la Route Verte du secteur Aylmer jusqu'à l'Isle aux Allumettes permettant également à celle-ci un débouché dans la province de l'Ontario ;

ATTENDU QUE l'ajout du circuit projeté des Draveurs allant de la ville de Gatineau jusqu'à Grand Remous en suivant l'axe de la rivière Gatineau prolongerait la Route Verte dans sa direction Nord-Sud, compléterait une boucle avec la région de Montréal et donnerait un accès vers l'Abitibi ;

ATTENDU QUE les ajouts projetés à la Route Verte deviendraient un produit d'appel important pour le cyclotourisme de longue randonnée en Outaouais ;

CA-07-08-50

Madame Jocelyne Houle appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais demande à la ministre des Transports du Québec, madame Julie Boulet, responsable de la Route Verte d'inclure le tronçon PPJ de la MRC du Pontiac et le sentier linéaire de la Vallée-de-la-Gatineau à la Route Verte et que ce tronçon et ce sentier linéaire soient éligibles aux divers programmes de subvention reliés à la Route Verte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.- PROGRAMME DE PARTICIPATION RÉGIONALE À LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS 2007-2008 (PPRMVF)

- a) Modification au rapport d'activités du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts 2005-2007 :

ATTENDU QUE le 30 avril 2007, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) adoptait le rapport d'activités 2005-2007 du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)*, lequel document présentait à la page 4, la synthèse des activités et les coûts de réalisation des projets pour la période 2005-2007 ;

ATTENDU QU'après vérification, une correction a été apportée au projet Mandataire unique et que par conséquent, le solde budgétaire de l'exercice 2005-2007, s'élève à 68 973 \$;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter cette correction et d'ajuster la répartition de l'enveloppe budgétaire 2007-2008 entre les trois champs d'activités ;

CA-07-08-51

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Madame Paulette Lalande

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la modification apparaissant à la page 4 du Rapport d'activités 2005-2007 du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Modification à la répartition de l'enveloppe budgétaire du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts pour l'exercice financier 2007-2008 :

ATTENDU QUE le 30 avril 2007, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) adoptait le document sur les orientations et les critères du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)*, lequel document présentait la répartition de l'enveloppe budgétaire pour l'exercice 2007-2008 ;

ATTENDU QU'après vérification, le solde budgétaire de l'exercice 2005-2007 s'élève à 68 973 \$ et qu'il y a donc lieu d'apporter cette correction et d'ajuster la répartition de l'enveloppe budgétaire 2007-2008 entre les trois champs d'activités ;

CA-07-08-52

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Marlène Thonnard

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte la répartition de l'enveloppe budgétaire du *Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts* pour l'exercice 2007-2008, conformément au tableau suivant :

Revenus 2007-2008		
Solde budgétaire 2005-2007	68 973 \$	
Budget 2007-2008	<u>279 000 \$</u>	
Revenu total 2007-2008		347 973 \$
Dépenses 2007-2008		
1 ^{er} champ d'activités : Soutien aux intervenants pour la planification des activités d'aménagement forestier dans les forêts du domaine de l'État.	75 000 \$	
2 ^e champ d'activités : Soutien en matière d'éducation forestière et de transfert technologique	75 000 \$	
3 ^e champ d'activités : Expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts	184 023 \$	
Frais de gestion CRÉO - 5%	<u>13 950 \$</u>	
Dépenses totales 2007-2008		347 973 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Projet – Colloque régional sur la gestion écosystémique et l'aménagement durable – Phase I – Planification et programmation :

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) procède actuellement à la mise en place de la commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) ;

ATTENDU QUE la CRRNTO se veut le lieu de concertation, d'orientation et de coordination des groupes socio-économiques de la région en matière de conservation des écosystèmes, de protection de l'environnement et de mise en valeur des ressources naturelles sur territoire public ;

ATTENDU QUE la CRRNTO a la responsabilité de réaliser un *Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire public* (PRDIRT) ;

ATTENDU QUE dans le cadre de la réalisation du PRDIRT, de nombreux acteurs socio-économiques de l'Outaouais seront invités à participer à l'établissement des orientations régionales quant à l'utilisation du territoire public ainsi qu'à l'établissement des stratégies régionales en matière de conservation des écosystèmes, de protection de l'environnement et de mise en valeur des ressources naturelles et du territoire public ;

ATTENDU QUE lors d'une consultation publique qui s'est tenue à l'automne 2006, la population outaouaise a clairement indiqué qu'elle juge nécessaire que cet important exercice de réflexion régional, i.e. la réalisation du PRDIRT, prenne appui sur une approche de gestion écosystémique et d'aménagement durable ;

ATTENDU QU'il devient primordial de tenir un événement qui permettra à tous les acteurs de la région de développer une compréhension commune des notions de gestion écosystémique et d'aménagement durable ;

ATTENDU QUE l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) possède les compétences requises pour mener à bien l'organisation d'un tel événement ;

ATTENDU QUE le projet s'inscrit à l'intérieur des orientations stratégiques régionales 2007-2012, de l'Axe Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport ;

ATTENDU QUE le projet présenté fait l'objet d'une recommandation conjointe de la direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la direction de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) ;

CA-07-08-53

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Madame Sylvie Daigle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais autorise, dans le cadre du Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts, un montant maximum de 15 000 \$, à l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF), pour la réalisation de la PHASE I, du projet intitulé : Colloque régional sur la gestion écosystémique et l'aménagement durable - PHASE I - Planification et Programmation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.- **PROJET RÉGIONAL – PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER – VOLET II 2007-2008**

- a) Coordonnateur de projets structurants – 2007 – Action Forêt Outaouais :

ATTENDU QU'après avoir consulté les MRC du Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais, de Papineau et de Vallée-de-la-Gatineau sur les recommandations relativement au financement accordé pour les projets régionaux présentés en 2007-2008 ;

ATTENDU QUE le projet présenté par Action forêt Outaouais est le seul projet régional qui fait l'objet d'une recommandation favorable dans les quatre MRC de la région ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) assure la gestion et le suivi des projets régionaux du programme VOLET II ;

CA-07-08-54

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Pierre Rondeau

propose que le projet *Coordonnateur de projets structurants*, présenté par Action Forêt Outaouais dans le programme VOLET II 2007-2008, soit retenu comme projet régional et ce, sous réserve d'un engagement définitif des MRC totalisant un montant maximum de 24 000 \$, réparti comme suit : Pontiac (8 500 \$), Vallée-de-la-Gatineau (8 500 \$), des Collines-de-l'Outaouais (6 000 \$) Papineau (1 000 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.- **FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ)**

- a) Projet de résolution – projets non-retenus FRIJ :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) est mandatée par le Secrétariat à la jeunesse et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) pour assurer la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) ;

ATTENDU QUE la TJO a procédé à un appel de projets le 30 mars 2007 et qu'un montant total de 125 000 \$ était disponible pour cette date de tombée ;

ATTENDU QUE pour cette date de tombée, 42 projets ont été déposés au Fonds régional d'investissement Jeunesse (FRIJ) pour des demandes totalisant 700 000 \$;

ATTENDU QUE parmi les demandes reçues, le comité d'investissement du FRIJ et le conseil d'administration de la TJO ont priorisé et recommandé à la CRÉO l'acceptation de 12 projets pour un investissement total de 125 000 \$;

CA-07-08-55

Monsieur Pierre Rondeau appuyé par
Madame Marlène Thonnard

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais sur recommandation de la Table Jeunesse Outaouais (TJO), reçoive la liste des projets non-retenus et que la TJO en avise les promoteurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FRIJ – Projets jeunesse locaux :

b) Magie sur image – Gatineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Magie sur image » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « entrepreneuriat » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en septembre 2007 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-56

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL) un montant maximum de 2 500 \$ pour l'année 2007-2008 à l'entreprise Maison de la magie afin de permettre au jeune promoteur Éric St-Louis la réalisation du projet : FRIJ-07-07 : Magie sur image.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Biodiesel – filtres rapides – Gatineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Biodiésel - filtres rapides » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « environnement » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en septembre 2007 ;

ATTENDU QUE des preuves concernant la légalité de « rendre accessible le biodiésel » seront exigées avant le début du projet ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-57

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 5 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) afin de permettre au jeune promoteur Tomy Ouellette la réalisation du projet : FRIJ-07-26 : Biodiésel – filtres rapides.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) www.jebenevole.ca- Gatineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « www.jebenevole.ca » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « identité, sentiment d'appartenance et participation citoyenne » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en juin 2008 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-58

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – Volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 10 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Centre d'action bénévole de Hull afin de permettre la réalisation du projet : FRIJ-07-32 : www.jebenevole.ca.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Traiteurs dans les écoles primaires à Gatineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « FRIJ-07-37 Traiteurs dans les écoles primaires à Gatineau » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « entrepreneuriat » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en juin 2008 ;

ATTENDU QUE la jeune promotrice devra se trouver un local et avoir la preuve d'un contrat avec une école ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-59

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 5 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Carrefour jeunesse Emploi de l'Outaouais (CJEO) afin de permettre à la jeune promotrice Mélissa Robertson la réalisation du projet : FRIJ-07-37 Traiteurs dans les écoles primaires à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f) Espace forain – Papineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Espace forain » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « art et culture » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en septembre 2007 ;

ATTENDU QU'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-60

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 10 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Musiqu'en Nous afin de permettre aux jeunes promoteurs Geneviève Dupuis, Maxime Berthiaume et Marie-Élaine Rheault de réaliser le projet : FRIJ-07-15: Espace forain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) Instauration d'un centre culturel dans la Petite-Nation – Papineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Instauration du centre culturel de la Petite-Nation » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans les priorités « Art et culture / Identité, sentiment d'appartenance et participation citoyenne » identifiées par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en août 2008 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-61

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL) un montant maximum de 18 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Centre local de développement de Papineau afin de permettre à la jeune promotrice Sally Lee Sheeks la réalisation du projet : FRIJ-07-14 Instauration du centre culturel de la Petite-Nation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) En mouvement ici et maintenant... L'intégration communautaire de la réussite scolaire – Papineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « En mouvement ici et maintenant...L'intégration communautaire de la réussite scolaire » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « Persévérance scolaire » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en juin 2008 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-62

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJJ), un montant maximum de 15 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Centre Actu-elle & L'Îlot CREO afin de permettre la réalisation du projet : FRIJ-07-18 En mouvement ici et maintenant...L'intégration communautaire de la réussite scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

i) **Implantation de l'atelier – Galerie Solart Céramique – Papineau :**

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Implantation de l'Atelier-Galerie Solart Céramique » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « entrepreneuriat » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en juin 2008 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-63

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 15 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'entreprise Atelier-Galerie Solart Céramique afin de permettre à la jeune promotrice Michelle Lemire de réaliser le projet : FRIJ-07-22 : Implantation de l'Atelier-Galerie Solart Céramique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

j) La vallée animée – Vallée-de-la-Gatineau :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « La *vallée animée* » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans les priorités « Art et culture / Identité, sentiment d'appartenance et participation citoyenne » identifiées par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en juin 2008 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-64

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 20 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme La Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau afin de permettre la réalisation du projet : FRIJ-07-14 : La vallée animée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

k) Camp de jour – été 2007 – Jardin éducatif du Pontiac :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « FRIJ-07-37 Camp de jour-été 2007 – Jardins éducatif du Pontiac a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans les priorités « entrepreneuriat / persévérance scolaire » identifiée par la TJO;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en septembre 2007 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-65

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 10 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Jardin éducatif du Pontiac afin de permettre la réalisation du projet : FRIJ-07-33 : Camp de jour-été 2007-Jardin éducatif du Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

l) La sanglière de l'Outaouais – des-Collines-de-l'Outaouais :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Sanglière de l'Outaouais » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « entrepreneuriat » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en juin 2008 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-66

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL), un montant maximum de 12 000 \$ pour l'année 2007-2008 à l'entreprise La Sanglière de l'Outaouais afin de permettre au jeune promoteur Simon Durand la réalisation du projet : FRIJ-07-29 : Sanglière de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

m) Caravane technique de soccer – Outaouais :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 500 000 \$ pour quatre appels de projets de 125 000 \$ pour les années 2007-2008 et 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le projet « Caravane technique de soccer » a été déposé dans le cadre de l'appel de projets se terminant le 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le projet entre dans la priorité « entrepreneuriat » identifiée par la TJO ;

ATTENDU QUE le projet a fait l'objet d'une recommandation positive du *comité de sélection de projets* le 4 mai 2007 ;

ATTENDU QUE le projet devra être réalisé et terminé au plus tard en septembre 2007 ;

ATTENDU qu'un protocole d'entente spécifiant les modalités et conditions de versements sera signé entre le promoteur, la TJO et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-06-07-67

Monsieur Michel Allard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Projets jeunesse locaux (PJL) un montant maximum de 2 500 \$ pour l'année 2007-2008 à l'organisme Association de soccer de l'Outaouais afin de permettre au jeune promoteur Patrick Woodbury la réalisation du projet : FRIJ-07-40 : Caravane technique de soccer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Actions jeunesse structurantes :

n) L'étudiant Outaouais 2007-2008 :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 200 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) « Art et culture des jeunes en Outaouais » ;

ATTENDU QUE le projet L'Étudiant Outaouais a fait une demande dans le cadre de l'appel de projets en date du 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le comité de sélection de projets, ainsi que le conseil d'administration de la TJO désirent pouvoir transformer ce projet en AJS ;

ATTENDU QUE le promoteur est d'accord à ce que le projet se poursuive sur deux années ;

ATTENDU QUE le projet encourage et soutient les jeunes à vivre une expérience des arts de la scène médiatique et/ou arts de la scène ;

ATTENDU QUE le projet vise à élargir le nombre de jeunes touchés, notamment en rejoignant les territoires de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et celle des Collines-de-l'Outaouais et en y ajoutant un volet de publication Internet ;

ATTENDU QU'un budget révisé devra être élaboré pour l'année 2008-2009 avant l'élaboration du protocole d'entente ;

ATTENDU QUE le plan de financement de « L'étudiant Outaouais » devra prévoir un montant représentant 5% du financement annuel accordé par le FRIJ afin de supporter financièrement la Table jeunesse Outaouais pour la coordination de l'AJS « Art et culture des jeunes en Outaouais » ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-68

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS) un montant maximum de 36 750 \$ réparti sur deux ans (26 250 \$ en 2007-2008 et 10 500 \$ en 2008-2009) à Les amis de l'étudiant Outaouais afin de permettre la réalisation du projet : AJS-7-05a : Art et culture des jeunes en Outaouais / volet « L'étudiant Outaouais ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

o) Secondaire en spectacle 2007-2008 :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié art et culture comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes (AJS) dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2006-2009 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 150 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) en art et culture ;

ATTENDU QUE ce projet répond à plusieurs enjeux de la planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais notamment : Affirmer notre sentiment d'appartenance et développer la notoriété de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais supporte, depuis plusieurs années, les initiatives visant à encourager la culture en Outaouais, notamment en participant à l'organisation du Rendez-vous Panquébécois de Secondaire en spectacle, qui se tiendra en Outaouais en 2008 ;

ATTENDU QUE cette initiative permet de rejoindre un grand nombre de jeunes faisant partie d'une des clientèles cibles de la Table jeunesse Outaouais ;

ATTENDU QUE ce projet vise à assurer la relève et l'implication des jeunes dans les domaines des arts et de la culture en les dotant d'outils concrets afin de s'initier et persévérer dans ce domaine ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-69

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS), un montant maximum de 30 000 \$ réparti sur trois ans (10 000 \$ en 2007-2008, 10 000 \$ en 2008-2009 et 10 000 \$ en 2009-2010), à l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais (URLSO) afin de permettre la réalisation du projet : AJS-07-05b : Secondaire en spectacle 2007-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

p) Projet Outaouais 2007-2008 :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table Jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 200 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) « Art et culture des jeunes en Outaouais » ;

ATTENDU QUE le projet « Projet Outaouais » a fait une demande dans le cadre de l'appel de projets en date du 30 mars 2007 ;

ATTENDU QUE le comité de sélection de projets, ainsi que le conseil d'administration de la TJO désirait pouvoir transformer ce projet en AJS ;

ATTENDU QUE le promoteur est d'accord à ce que le projet se poursuive sur deux années ;

ATTENDU QUE le projet encourage et soutient les jeunes à vivre une expérience des arts visuels et vise à améliorer les connaissances de l'histoire et de la culture régionale pour en faire des catalyseurs du sentiment d'appartenance et de l'identité régionale ;

ATTENDU QUE le projet touche à tous les territoires de l'Outaouais ;

ATTENDU QU'un budget révisé devra être élaboré pour l'année 2008-2009 avant l'élaboration du protocole d'entente ;

ATTENDU QUE le plan de financement du « Projet Outaouais » devra prévoir un montant de représentant 5% du financement annuel accordé par le FRIJ afin de supporter financièrement la Table jeunesse Outaouais pour la coordination de l'AJS « Art et culture des jeunes en Outaouais » ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-70

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS), un montant maximum de 26 250 \$ réparti sur deux ans (15 750 \$ en 2007 et 10 500 \$ en 2008) à la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides pour la réalisation du projet : AJS : Art et culture des jeunes en Outaouais / volet « Projet Outaouais ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

q) « Big Beat » 2007-2008 :

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) a réservé un montant de 200 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) « Art et culture des jeunes en Outaouais » ;

ATTENDU QUE le projet Big Beat peut s'inclure à l'intérieur de cette AJS ;

ATTENDU QUE le projet répond à une problématique via les arts de la scène avec des jeunes comédiens de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le projet vise des représentations dans toutes les écoles secondaires de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE le projet est une première, qu'il a lieu en Outaouais et que les promoteurs visent à exporter le concept à l'extérieur de l'Outaouais et même la traduction en anglais ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a approuvé le projet et les montants proposés ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

ATTENDU QUE le promoteur devra fournir un nouveau plan de financement équilibré ainsi que la preuve du financement complémentaire au FRIJ pour la réalisation de son projet ;

CA-07-08-71

Madame Marlène Thonnard appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS) un montant maximum de 25 000 \$ réparti sur deux ans (20 000 \$ en 2007-2008 et 5 000 \$ en 2008-2009) à Les productions musicales l'Artishow afin de permettre la réalisation du projet : AJS-7-05d : Art et culture des jeunes en Outaouais - volet « Big Beat ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

r) L'Avenue internationale – Phase de recherche et d'exploration :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié, participation citoyenne et sentiment d'appartenance comme étant une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes (AJS) dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2006-2009 et que la TJO supporte, depuis plusieurs années, les initiatives visant à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à leur région et à améliorer la rétention des jeunes ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 300 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) en identité, participation citoyenne et sentiment d'appartenance ;

ATTENDU QUE ce projet répond à plusieurs enjeux de la planification stratégique régionale 2007-2012, notamment : assurer l'éducation à la citoyenneté active et affirmer notre sentiment d'appartenance et développer la notoriété de l'Outaouais ;

ATTENDU QUE la TJO soutient les efforts du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais depuis le début dans l'élaboration de ce projet et a participé à l'identification des pistes d'action, notamment en siégeant au comité aviseur ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-72

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS), un montant maximum de 150 000 \$ réparti sur deux ans (100 000 \$ en 2007-2008 et 50 000 \$ en 2008-2009), au Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO) afin de permettre la réalisation du projet : AJS-07-02 : L'Avenue internationale - Phase de recherche et d'exploration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

s) Vallée Jeunesse – Entreprises d'économie sociale 2007-2008 :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié la persévérance scolaire comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2006-2009 ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO a réservé un montant de 100 000 \$ pour la réalisation d'une Action Jeunesse Structurante (AJS) en persévérance scolaire et que cette somme servira à la mise en place de deux AJS distinctes ;

ATTENDU QUE la Table éducation Outaouais s'est donné le mandat d'élaborer une stratégie régionale en matière de persévérance scolaire pour l'Outaouais et que les services dispensés par Vallée Jeunesse sont reconnus comme étant essentiels à la réalisation de cette stratégie ;

ATTENDU QUE l'organisme a démontré une volonté claire depuis quelques années à développer des revenus autonomes et que la mise en œuvre des plans d'affaires des deux entreprises d'économie sociale lui permettra de concrétiser cette volonté ;

ATTENDU QUE ce projet répond à plusieurs enjeux de la planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais notamment : promouvoir l'éducation et faire de la réussite éducative des jeunes une priorité collective régionale ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-73

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS), un montant maximum de 60 000 \$ réparti sur deux ans (40 000 \$ en 2007 et 20 000 \$ en 2008) à Vallée jeunesse afin de permettre la réalisation du projet : AJS-07-04 : Vallée-jeunesse – Entreprises d'économie sociale 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

t) Bouffée d'oxygène jeunesse Outaouais 2007-2008 :

ATTENDU QUE la Table jeunesse Outaouais (TJO) a identifié la persévérance scolaire comme étant l'une des cibles prioritaires pour développer des Actions Jeunesse Structurantes dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) 2006-2009 ;

ATTENDU QUE ce projet répond à plusieurs enjeux de la planification stratégique régionale 2007-2012 de l'Outaouais notamment : promouvoir l'éducation et faire de la réussite éducative des jeunes une priorité collective régionale ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la TJO recommande l'acceptation du cadre de l'Action jeunesse structurante : Bouffée d'oxygène jeunesse Outaouais et réserve un montant de 200 000 \$ réparti sur deux ans (100 000 \$ en 2007 et 100 000 \$ en 2008) pour sa réalisation ;

ATTENDU QU'un scénario de déploiement de services dans les MRC Vallée-de-la-Gatineau et des Collines-de-l'Outaouais devra être élaboré par le Service d'animation jeunesse Outaouais (SAJO) avec le soutien de la TJO et des partenaires du milieu pour 2008-2009 ;

ATTENDU QUE le plan de financement de l'Action jeunesse structurante : Bouffée d'oxygène jeunesse Outaouais (BO2) devra prévoir un montant représentant un maximum de 5% du financement annuel accordé par le FRIJ dans chacun des projets financés afin de supporter financièrement la Table Jeunesse Outaouais pour la coordination de l'AJS et pour le support que la TJO accordera aux promoteurs des projets dans leur recherche de financement et dans la recherche de nouveaux partenaires pour le déploiement de projets sur l'ensemble des territoires de l'Outaouais dès 2008-2009 ;

ATTENDU QUE les promoteurs devront présenter des budgets équilibrés ;

CA-07-08-74

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS), un montant maximum de 200 000 \$ réparti sur deux ans (100 000 \$ en 2007 et 100 000 \$ en 2008) aux organismes suivants :

Service d'animation jeunesse Outaouais (SAJO) – un montant maximum de 100 000 \$ réparti sur deux ans (50 000 \$ en 2007 et 50 000 \$ en 2008) ;

Le Patro Fort Coulonge – un montant maximum de 50 000 \$ réparti sur deux ans (25 000 \$ en 2007 et 25 000 \$ en 2008) ;

Le Relais des jeunes Gatinois – un montant maximum de 50 000 \$ réparti sur deux ans (25 000 \$ en 2007 et 25 000 \$ en 2008).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

u) Modification au projet – CAM-PUCE UQO :

ATTENDU QUE l'Action jeunesse structurante (AJS) CAM-PUCE UQO en transport a été présentée et acceptée au conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) le 7 septembre 2006 ;

ATTENDU QUE l'AJS CAM-PUCE UQO en transport a ensuite été présentée et acceptée au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) le 11 septembre 2006 ;

ATTENDU QUE dans le protocole d'entente signé entre la Table jeunesse Outaouais (TJO), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) et l'Université du Québec en Outaouais (UQO), les sommes investies par la TJO servaient à offrir une réduction de 150 \$ à la passe d'autobus étudiante trimestrielle à tous les étudiants inscrits à temps plein pour les sessions d'automne 2006-2007 et 2008 et d'hiver 2007-2008 et 2009 ;

ATTENDU QUE le nombre de passes achetées par les étudiants aux sessions de l'automne 2006 et de l'hiver 2007 a largement dépassé les attentes obligeant ainsi l'UQO à investir plus que prévu ;

ATTENDU QUE le promoteur (UQO) ne désire pas investir autant pour les deux prochaines années mais qu'il désire être en mesure d'offrir un rabais aux étudiants. Le promoteur utilise une partie des sommes générées par le stationnement et ne voudrait pas couper dans son budget « recherche et sciences » ;

ATTENDU QUE le promoteur a trouvé un partenaire financier supplémentaire, soit la Fédération des Caisses populaires Desjardins qui investira 25 000 \$ par année pour les deux prochaines années ;

ATTENDU QUE le promoteur demande à la TJO la possibilité d'effectuer un changement au protocole et d'offrir un rabais de 100 \$ à la place de 150 \$ pour les deux prochaines années et que ce changement permettrait d'offrir la passe à 875 étudiants par session à la place de 580 étudiants et qu'il permettrait également aux étudiants en stage et aux étudiants étrangers de se procurer la passe ;

ATTENDU QUE les montants réservés pour cette AJS demeurent les mêmes pour la TJO, soit de 100 000 \$ au total ;

ATTENDU Que le promoteur désire continuer sa recherche de partenaires financiers afin d'offrir le rabais à long terme ;

ATTENDU QUE ce projet fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-75

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais accepte le changement dans le projet : « CAM-PUCE UQO » et qu'un addendum soit ajouté au protocole d'entente mentionnant que le rabais de 150 \$ pour la passe d'autobus étudiante par session soit réduit à 100 \$ pour les deux prochaines années, que les critères d'admission soient élargis et qu'un nouveau partenaire financier s'ajoute à l'entente.

ET

que le versement consenti dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) – volet Actions jeunesse structurantes (AJS) demeure le même, soit un maximum de 30 000 \$ pour l'année 2007-2008 et de 20 000 \$ pour l'année 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

v) Modifications au projet – Nutapinanau :

ATTENDU QUE l'action jeunesse structurante (AJS) Nutapinanu en Identité /culture a été présentée et acceptée au conseil d'administration de la Table jeunesse Outaouais (TJO) le 18 octobre 2006 ;

ATTENDU QUE l'AJS Nutapinanu en Identité /culture a été ensuite présentée et acceptée au conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) le 30 octobre 2006 ;

ATTENDU QUE le promoteur a dû changer le titre du projet pour des raisons de phonétique et de prononciation. Le projet Nutapinanu (un mot d'origine Mic Mac qui veut dire « jour de congé » en langue Innue) est remplacé par CHIC CHOC (un mot d'origine Mic Mac qui veut dire « puissante montagne » en langue Innue) ;

ATTENDU QUE le but de l'émission est de promouvoir l'entrepreneuriat chez les autochtones ;

ATTENDU QUE les jeunes autochtones proposés au promoteur par la TJO ne désiraient pas participer à l'émission ;

ATTENDU QUE le promoteur a dû trouver lui-même des jeunes autochtones touchés par l'entrepreneuriat ;

ATTENDU QUE le contenu de l'émission qui proposait de faire le portrait d'une jeune autochtone qui s'est récemment lancé en affaires, propose à la place :

- Le portrait de deux jeunes algonquines de Kitigan Zibi qui se sont inscrites à un projet pilote sur l'entrepreneuriat offert à leur école ;
- Le portrait de Kevin, un jeune de 15 ans, étudiant en secondaire IV qui est intéressé à nous parler de son école ;
- Et le portrait de M. Smith qui est un algonquin de Kitigan Zibi et offre des ateliers de fabrication d'artisanat dans les écoles. Il fabrique par exemple des canots d'écorce et explique aux jeunes l'importance de la nature dans la vie des algonquins ;

ATTENDU QUE le protocole envoyé au promoteur n'est toujours pas signé pour les raisons mentionnées plus haut ;

ATTENDU QUE le promoteur demeure toujours les Productions NIKAN et que la somme investie par la TJO est toujours de 50 000 \$;

ATTENDU QUE cette recommandation fait l'objet d'une recommandation positive du conseil d'administration de la TJO ;

CA-07-08-76

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) accepte la demande du promoteur : Les Productions NIKAN de changer le nom de son projet de Nutapinanu pour CHIC CHOC et de modifier le contenu de l'émission et qu'un nouveau protocole soit envoyé au promoteur avec ces modifications. Le promoteur aura un maximum de 30 jours pour signer et retourner ledit protocole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

Entente spécifique agroalimentaire :

a) Filière des plantes médicinales – Phase III :

ATTENDU la signature, en juin 2005, par le MAPAQ, le MAMR, la CRÉO et le ministre responsable de la région, de l'entente spécifique d'une durée de trois ans sur le développement durable du secteur agroalimentaire de l'Outaouais ;

ATTENDU que l'entente vise à contribuer à la création et à la croissance des entreprises de production par l'accroissement et la diversification des activités de production et en supportant des activités de démarchage, de promotion, de R&D et de mise en marché ;

ATTENDU QUE le secteur agroalimentaire est un des secteurs à fort potentiel pour la diversification de l'économie identifiés dans l'axe développement économique et emploi de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 adoptée par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ;

ATTENDU QUE les projets de recherche et de développement du CRÉDÉTAO ont permis à des producteurs de diversifier leurs activités dans de nouvelles opportunités agricoles ;

ATTENDU QUE ce projet est une retombée directe de l'étude effectuée par la Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO) sur l'horticulture et qui identifiait la filière des plantes médicinales comme un secteur de diversification agricole à haut potentiel ;

ATTENDU QUE les objectifs fixés en 2006 pour le développement de la filière plantes médicinales pour l'Outaouais ont été atteints ;

ATTENDU QUE la phase III du projet plantes médicinales constitue la dernière phase d'un projet expérimental innovant et qu'il est entendu que le promoteur préparera un rapport portant sur l'ensemble du projet dans lequel nous retrouverons clairement des

recommandations appuyées – dont des paramètres économiques – quant au développement de la filière ;

ATTENDU QUE le projet répond aux critères du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique et qu'il a reçu l'approbation du comité de suivi de l'entente spécifique ;

CA-07-08-77

Madame Paulette Lalande appuyée par
Madame Sylvie Daigle

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional – Activités Entente spécifique, un montant maximum de 22 263 \$, représentant 47% des coûts totaux admissibles, au Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CRÉDÉTAO) pour la réalisation de la phase III du projet Plantes médicinales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projets :

b) ARUC-UQO Innovation sociale et développement des communautés :

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a déjà accepté de s'engager dans l'Alliance de recherche entre les universités et les communautés (ARUC) et a financé la première année 2006-2007 du projet ;

ATTENDU que le projet s'inscrit à l'intérieur des axes de développement de la région et des orientations stratégiques 2007-2012, des commissions régionales Développement social et santé, Protection de l'environnement, aménagement du territoire et transport et Développement économique et emploi ;

ATTENDU que les travaux menés par l'ARUC, fourniront des connaissances actualisées sur lesquelles les professionnels, les gestionnaires et les élus pourront s'appuyer pour faire avancer les dossiers associés au développement régional et ce, au niveau rural et urbain ;

ATTENDU que l'ARUC permettra de développer des outils de formation et de vulgarisation scientifique et d'évaluer les pratiques développées par les milieux directement concernés par le développement local et régional ;

ATTENDU que l'ARUC-UQO est un projet structurant d'envergure qui aura des retombées directes au niveau local, régional, national et international ;

ATTENDU que le projet permet la création d'emplois et l'acquisition d'une expérience significative de travail pour les étudiantes et étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) ;

CA-07-08-78

Madame Marlène Thonnard appuyée par
Monsieur Robert Coulombe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), un montant maximum de 40 000 \$ pour la réalisation du projet ARUC-UQO, Innovation sociale et développement des communautés. Le financement accordé sera versé selon les modalités suivantes : 2007-2008 : 10 000 \$ 2008-2009 : 10 000 \$ 2009-2010 : 10 000 \$ 2010-2011 : 10 000 \$.

ET

que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, accepte et continue le mandat proposé par l'Université du Québec en Outaouais (UQO) au niveau de la co-présidence de l'axe développement socio-économique des communautés et dégage à cette fin, les ressources nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Groupe régions Q-WEB 2007-2008 :

ATTENDU QUE le Q-WEB a le mandat de rendre disponible, dans chacune des régions intéressées, son expertise afin de favoriser l'exportation des produits du bois ;

ATTENDU QUE le Q-WEB a créé un nouveau groupe régions à l'intérieur de sa structure organisationnelle pour venir en appui aux initiatives régionales de développement de marchés extérieurs pour les produits du bois ;

ATTENDU QUE le projet vise à soutenir les organismes régionaux déjà en place et qu'il ne vise pas à créer de nouvelles structures régionales, à effectuer un transfert de responsabilités ou encore à soutenir financièrement l'embauche de personnel dans ces organismes ;

ATTENDU QUE le projet vise à une coopération et une coordination accrue de même que des économies d'échelle entre les régions ;

ATTENDU QUE le groupe région au sein du Q-WEB est composé de :

- Un représentant désigné de chaque groupe sectoriel du Q-WEB (membres industriels) ;
- Un représentant du gouvernement du Québec et, s'il y a lieu, du gouvernement du Canada ;
- Directeur général du Q-WEB et le directeur du groupe régions ;
- Un représentant de chacune des CRÉs participantes, pouvant être accompagné d'un organisme désigné œuvrant sur son territoire ;

ATTENDU QUE l'année 2006-2007 a permis de jeter les bases de fonctionnement du Groupe régions de même que la réalisation de plusieurs activités tant à l'étranger qu'au Québec avec le personnel des CRÉs et les répondants de première ligne dont :

- Formation des répondants de première ligne ;
- Neuf missions de prospection de marchés et de veille technologique :
 - World Pellets Conference, Suède (mai 2006)
 - Building Component Manufacturers Conference, États-Unis (octobre 2006)
 - International Home Furnishings, États-Unis (octobre 2006)
 - Green Building International Conference, États-Unis (octobre 2006)
 - IBS, États-Unis (octobre 2006)
 - NRLA, États-Unis (janvier 2007)
 - UNECE TC, Wood Mobilization, Suisse (janvier 2007)

- European Pellets Conference, Autriche (février 2007)
- Ligna, Allemagne (mai 2007)
- Études de marchés :
 - Cèdre blanc de l'Est
 - Biomasse forestière
- Colloques et symposiums tenus en régions :
 - Séchage des bois d'apparence, Drummondville (novembre 2006)
 - Bois dans la construction écologique et traçabilité des bois, Rimouski (mars 2007)
 - Valorisation de la biomasse forestière et des résidus de transformation pour la production d'énergie, Val d'Or (avril 2007) ;

ATTENDU QUE le Q-WEB s'engage à mettre en œuvre un plan d'action préparé en concertation avec les régions membres ;

ATTENDU QUE douze CRÉs ont décidé d'adhérer au projet et qu'une cotisation annuelle de 5 000 \$ (plus taxes) a été déterminée par les membres du groupe régions ;

ATTENDU QUE la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) identifiera un répondant dit de « première ligne » au sein de son organisation pour interagir avec le Q-WEB et les entreprises de transformation du bois de la région. Si elle le désire, la CRÉO pourra déléguer, à un organisme œuvrant sur son territoire et ayant les ressources humaines et physiques ainsi que l'expérience nécessaire, le soutien aux entreprises de transformation des produits du bois de la région dans leurs démarches d'exportation ;

ATTENDU QUE la CRÉO peut utiliser les activités et les outils développés par le Q-WEB et le groupe régions pour soutenir les entreprises de transformation des produits du bois de la région dans leurs démarches d'exportation ;

ATTENDU QUE les activités du groupe régions sont déterminées par le plan d'action consolidé selon les priorités et le budget du groupe régions ;

ATTENDU QU'une CRÉ participante peut être mandatée, par le groupe régions, pour la réalisation d'activités si et seulement si elle accepte de le faire. Les dépenses supplémentaires encourues, sauf les salaires, seront assumées par le groupe régions ;

ATTENDU QUE les CRÉS (50 000 \$/an) et le MRNF (300 000 \$/an) investiront plus de 700 000 \$ au cours des deux prochaines années dans ce projet ;

ATTENDU QUE pour participer à ce projet la CRÉO doit adhérer au groupe régions du Q-WEB, payer une cotisation annuelle de 5 000 \$ (plus taxes) et signer un protocole à cet effet ;

CA-07-08-79

Monsieur Normand Vachon appuyé par
Monsieur Michel Allard

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) renouvelle son adhésion au groupe régions du Q-WEB, que le directeur général soit mandaté pour signer le protocole d'entente et que la cotisation annuelle au montant total de 5 697,50 \$ soit prise à même le Fonds de développement régional (FDR) – projets structurants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Étude d'impacts événements, fêtes et festivals :

ATTENDU l'adoption par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) de la planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 ;

ATTENDU QUE les secteurs touristique et culturel sont des secteurs à fort potentiel pour la diversification de l'économie identifiés dans l'axe développement économique et emploi de la PSR 2007-2012 ;

ATTENDU QUE la CRÉO reçoit régulièrement des demandes de financement en regard d'événements, fêtes et festivals, et qu'elle a besoin de plus d'information pour orienter ses futures actions structurantes au niveau culturel et touristique ;

ATTENDU QUE l'étude d'impacts des événements, fêtes et festivals permettra d'établir plus précisément le profil des visiteurs à 10 événements organisés sur le territoire de l'Outaouais de même que leur potentiel de développement ;

ATTENDU QUE cette étude régionale est menée en partenariat avec Tourisme Outaouais, le Comité des fêtes et festivals de la ville de Gatineau et Développement économique-CLD Gatineau ;

CA-07-08-80

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximum de 15 000 \$ représentant 23 % des coûts totaux admissibles à Tourisme Outaouais pour la réalisation du projet Étude d'impacts événements, fêtes et festivals.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Festival Images et Lieux – 4^e édition 2007 :

ATTENDU QUE le projet est la pierre angulaire d'un développement unique au Québec en termes d'événement cinématographique ;

ATTENDU QUE la Maison de la Culture de la Vallée-de-la-Gatineau désire assurer un ancrage solide à un événement culturel et touristique d'envergure pour la région de l'Outaouais ;

ATTENDU les efforts considérables faits par le promoteur pour créer un événement majeur visant à augmenter la visibilité de la Vallée-de-la-Gatineau et de l'Outaouais dans tout le Québec ;

ATTENDU l'apport majeur que le Festival Images et Lieux apporte à la vie culturelle de la région et au Québec ;

ATTENDU QUE ce projet reçoit l'appui financier de nombreux commanditaires du milieu local, régional et national ;

ATTENDU QU'une évaluation des quatre premières éditions sera faite par les partenaires et qu'un bilan sera remis à la CRÉO ;

ATTENDU QUE la CRÉO ajustera à la baisse son aide financière pour la 5^e édition du Festival ;

CA-07-08-81

Madame Paulette Lalande appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximal de 25 000 \$ représentant 16,8% des coûts admissibles, à la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau pour la réalisation de la 4^e Édition 2007 du Festival Images et Lieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés, le président lève l'assemblée à 12h00 et rappelle aux membres que le prochain conseil d'administration aura lieu le 13 août 2007 à 10h30 au Club de golf Héritage dans la MRC Papineau.